



Avocats & Solicitors



Rory WHEELER

Avocat Associé, rory.legal
Avocat au Barreau de Paris
Solicitor of England & Wales

Rory Wheeler est avocat au Barreau de Paris et *Solicitor of England & Wales*, fort de plus de douze années d'expérience en arbitrage international acquises au sein d'équipes de premier plan à Paris et à Genève. Il a complété cette expérience avec une formation financière et économique exigeante en effectuant le parcours MBA dispensé par l'INSEAD en 2018.

Rory a créé le cabinet rory.legal en mars 2020, afin d'épauler les avocats souhaitant accompagner leurs clients dans des procédures d'arbitrage international en droit français ou en droit anglais. Il conseille également des entreprises internationales qui ont besoin d'être représentées dans le cadre de leurs procédures arbitrales ou conseillées concernant leurs problématiques contractuelles internationales.

En parallèle, Rory intervient également en tant qu'arbitre et a ainsi été nommé en tant que président, arbitre unique et en qualité de co-arbitre dans des procédures internes et internationales. Rory bénéficie ainsi d'une vision complète de la matière, lui permettant d'enrichir davantage sa pratique au service de ses co-conseils et ses clients.

rory.legal
9 rue Duphot
75 001 Paris, France

+33 7 68 40 39 18
rw@rory.legal

Nationalités

Australien
Zimbabwéen

Qualifications

Avocat au Barreau de Paris
Solicitor en Angleterre

Langues maternelles

Français
Anglais

Formation

Masters in business administration (MBA), INSEAD, 2018 (J)
Masters en arbitrage et commerce international (MACI), Université de Versailles, 2009
Licence et master I, Université de Toulouse-Capitole, 2007

Expériences professionnelles

Avocat associé, rory.legal, Paris (2020 à date)
Collaborateur senior, Orrick, Herrington & Sutcliffe, Paris et Genève (2012 à 2020)
Collaborateur, Derains & Gharavi, Paris (2011 à 2012)

Expérience arbitrage rory.legal

Conseils en arbitrage (droit anglais / common law)

- Conseils dans deux arbitrages *London Court of International Arbitration* (LCIA), sièges Londres, représentant les acquéreurs d'une société contre le vendeur concernant des impayés dus en vertu du contrat d'acquisition d'actions. Le montant en litige était de 9 millions de riyals saoudiens. Le droit anglais était applicable et la procédure s'est déroulée en anglais.
- Co-conseils dans un arbitrage LCIA, siège *Dubai International Financial Centre* (DIFC), dans lequel nous représentons le leader du marché saoudien des tests de corrosion non-destructifs dans le cadre d'un litige contre des actionnaires minoritaires d'une de leur filiale principale. L'enjeu financier du litige était de 12 millions de dollars US. Le droit anglais était applicable et la procédure s'est déroulée en anglais.
- Co-conseils dans un arbitrage LCIA, siège DIFC, dans lequel nous représentons les acquéreurs d'une société contre un directeur et actionnaire de celle-ci. L'enjeu financier du litige était de 8,5 millions de dollars US. Le droit applicable était le droit anglais et la procédure s'est déroulée en anglais.
- Consultant dans deux arbitrages sous l'égide de la Chambre de Commerce Internationale (CCI), sièges à Londres, représentant une compagnie pétrolière d'Afrique de l'Ouest dans des litiges découlant de plusieurs accords, y compris des contrats de facilitation et des accords d'inter-crédit. L'enjeu financier des litiges étaient de 2 milliards de dollars US. Le droit anglais et des droits locaux étaient applicables et la procédure s'est déroulée en anglais.
- Co-conseils dans un arbitrage CCI, siège Londres, représentant un acteur du secteur de l'énergie dans un litige relatif à la réhabilitation d'une centrale électrique dans le golfe Persique. Le montant en litige était de 140 millions d'euros. Le droit anglais était applicable et la procédure s'est déroulée en anglais.
- Co-conseils dans un arbitrage CCI, siège Paris, dans lequel nous représentons un contractant tchadien dans le cadre d'un litige complexe contre une société multinationale et concernant les violations de six contrats-cadre. Le montant en litige était de 12,5 millions de dollars US. Le droit applicable était le droit anglais et la procédure s'est déroulée en anglais et en français.
- Co-conseils dans un arbitrage sous l'égide de l'*American Arbitration Association* (AAA), dans lequel nous représentons un distributeur français d'équipement de cuisine contre un fournisseur américain dans un litige concernant la rupture brutale d'une relation commerciale. L'enjeu financier du litige était de 4,8 millions d'euros. Les droits applicables étaient le droit français et de droit de New York et la procédure s'est déroulée en anglais.
- Conseils dans un arbitrage sous l'égide de la *Grain and Feed Trade Association* (GAFTA), représentant une société commerciale émiratie dans un litige relatif à l'achat de riz l'opposant à un groupe sénégalais. Le montant du litige est de 2 millions de dollars US. Le droit anglais est applicable et la procédure se déroule en anglais.

Conseils en arbitrage (droit français / droit civil)

- Co-conseils dans un arbitrage CCI, siège Paris, dans lequel nous représentons un sous-traitant dans le cadre d'un litige contre l'entrepreneur principal d'un projet de construction de centrale électrique en Afrique du Nord. L'enjeu financier du litige était de 32 millions d'euros. Le droit applicable était le droit français et la procédure s'est déroulée en français.
- Co-conseils dans une médiation et un arbitrage CCI, siège Paris, dans lequel nous représentons deux entités Ouest-Africaines de deux groupes pétroliers contre un trader dans le cadre d'un litige lié à l'approvisionnement de fuel lourd. L'enjeu financier du litige était de 2.7 millions de dollars US. Le droit français était applicable et la procédure s'est déroulée en français.
- Conseils dans un arbitrage CCI, siège Paris, dans lequel nous représentons un réassureur en Afrique de l'Ouest dans un litige contre un réassureur et un actionnaire concernant un protocole d'investissement. L'enjeu financier du litige était de 5 millions d'euros. Le droit applicable était le droit d'un Etat de l'Afrique de l'Ouest et la procédure s'est déroulée en français.

Conseil en arbitrage (droit français / droit civil) (suite)

- Conseils dans un arbitrage CCI, siège Paris, dans lequel nous représentons deux sociétés espagnoles dans un litige contre un entrepreneur Emirati dans le secteur de la construction en Algérie. L'enjeu financier était de 750 000 euros. Le droit applicable était le droit français et la procédure s'est déroulée en anglais.
- Co-conseils dans un arbitrage CCI, siège Munich, dans lequel nous représentons une organisation inter-gouvernementale dans un litige lié à la production et à la fourniture de matériel spécialisé dans le domaine spatial. L'enjeu du litige s'élève à 30 millions d'euros. Le droit allemand est applicable et la procédure se déroule en anglais.
- Co-conseils dans un arbitrage sous l'égide du Abu Dhabi Commercial Conciliation and Arbitration Center, dans lequel nous représentons l'entrepreneur contre le maître d'ouvrage d'un projet de construction d'une usine d'aluminium aux Emirats Arabes Unis. L'enjeu financier du litige était de USD 80 millions. Le droit applicable était le droit d'Abou Dhabi. La procédure s'est déroulée en anglais.
- Co-conseils dans un arbitrage sous l'égide du *Singapore International Arbitration Centre* (SIAC), dans lequel nous représentons un distributeur français de deux roues contre un fabricant taiwanais dans un litige concernant la rupture brutale d'un contrat de distribution. L'enjeu financier du litige était de 3,5 millions d'euros. Les droits applicables étaient le droit singapourien et le droit français. La procédure s'est déroulée en anglais.
- Co-conseil dans un arbitrage de la *Swiss Chambers' Arbitration Institution* (SCAI), siège Zurich, représentant une entité publique du Moyen-Orient dans un litige contre un fournisseur de services dans l'industrie aéronautique dans le cadre d'un contrat de prestations de services à long terme. Le montant du litige était de 30 millions de dollars US. Le droit suisse était applicable et la procédure s'est déroulée en anglais.
- Conseil dans un arbitrage SCAI conduit sous les Règles d'arbitrage Suisses, siège Genève, dans lequel nous représentons un fabricant de produits en acier contre un client dans un litige relatif à la livraison de produits prétendument défectueux. Le montant en litige était de 180 000 euros. Le droit suisse était applicable, et la procédure s'est déroulée en anglais.
- Co-conseils dans un arbitrage *ad hoc*, siège Paris, dans lequel nous représentons une société émiratie dans le cadre d'un litige contre un Etat nord-Africain concernant l'expropriation de ses investissements dans cet Etat. L'enjeu financier du litige était de 365 millions de dollars US. Le droit applicable est la Convention de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). La procédure s'est déroulée en anglais.
- Co-conseils dans un arbitrage *ad hoc*, siège Paris, représentant un investisseur singapourien et un distributeur de produits pétrochimiques dans un litige découlant du pacte d'actionnaires et d'un contrat de distribution. Le montant en litige était de 95 millions d'euros. Le droit d'un pays du Moyen-Orient était applicable et la procédure s'est déroulée en anglais.
- Co-conseils dans un arbitrage *ad hoc* dans lequel nous représentons un actionnaire d'une société de production de polyéthylène haute densité contre un actionnaire minoritaire dans le cadre d'un litige concernant la gestion opérationnelle et financière de la joint-venture. L'enjeu du litige était de 160 millions d'euros et le siège de l'arbitrage était Paris. Le droit applicable était le droit d'un Etat au Moyen Orient. La procédure s'est déroulée en anglais.
- Co-conseils dans un arbitrage *ad hoc* dans lequel nous représentons une société pétrolière nationale dans un arbitrage contre un partenaire dans le cadre d'un litige lié à la fourniture à long terme de gaz naturel et la construction d'un pipeline au moyen orient. L'enjeu du litige s'élève à plus de USD 450 millions et le siège de l'arbitrage est à Paris. Le droit applicable est le droit français.

Arbitre

- Président du tribunal arbitral dans un arbitrage CCI, siège Alger, dans un litige concernant l'étude et la mise en œuvre d'un système de gestion de la circulation automobile dans une agglomération en Afrique du Nord. L'enjeu financier du litige était de EUR 2 millions. Le droit applicable était le droit Algérien et la procédure s'est déroulée en français.
- Président du tribunal arbitral dans un arbitrage CCI, siège Nairobi, dans un litige opposant une société Est-Africaine contre la filiale d'un groupe français concernant la construction d'un aéroport en Afrique de l'Est. L'enjeu financier du litige était de USD 6,5 millions. Le droit applicable était le droit d'un pays de l'Afrique de l'Est et la procédure s'est déroulée en anglais.
- Président du tribunal arbitral dans un arbitrage CCI, siège Abuja, dans un litige concernant un contrat de bail. Le montant en litige était de 33 millions d'euros. Le droit applicable était le droit nigérian et la procédure s'est déroulée en anglais.
- Arbitre unique dans un arbitrage CCI, siège Paris, dans un litige concernant la fabrication et l'installation de balustrades en métal forgé entre un fabricant français et un client qatari. L'enjeu financier du litige était de 3,4 millions d'euros. Le droit applicable était le droit français et la procédure s'est déroulée en français.
- Co-arbitre dans un arbitrage sous l'égide de la Chambre de Commerce de Stockholm (SCC), siège Stockholm, dans un litige concernant la valorisation d'actions dans une société d'analyses médicales européenne. L'enjeu financier du litige est d'1,5 million d'euros. Le droit applicable est le droit anglais. La procédure se déroule en anglais.
- Co-arbitre dans un arbitrage sous l'égide de l'Association Française d'Arbitrage (AFA), dans un litige concernant la distribution d'un magazine de presse en Asie du Sud-Est. L'enjeu financier du litige est de 6 millions de dollars US. Le droit applicable était le droit français et la procédure s'est déroulée en anglais.

Conseils en médiation / conciliation

- Co-conseils dans une procédure de médiation CCI à Paris, dans lequel nous représentons un contractant tchadien dans le cadre d'un litige complexe contre une société multinationale et concernant les violations de six contrats-cadre. L'enjeu financier du litige était de 12,5 millions d'euros. Le droit applicable était le droit anglais et la procédure s'est déroulée en anglais et en français.
- Conseils dans de nombreuses procédures de conciliation sous l'égide du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) entre des franchisés d'une enseigne de distribution alimentaire et le franchiseur. L'enjeu financier des dossiers varie entre 2 et 5 millions d'euros.

Expérience Rory Wheeler

chez Orrick et Derains & Gharavi

Commerce international et distribution

- Représentation d'un distributeur français contre un fabricant asiatique dans un arbitrage relatif à la rupture d'une relation de distribution. Langue anglaise, droit français.
- Collaborateur unique de l'équipe représentant un fabricant de produits de puériculture dans deux arbitrages parallèles contre son distributeur et la société mère de celui-ci. Langue anglaise, droit français.
- Collaborateur unique de l'équipe représentant un constructeur de yacht contre son client dans le cadre d'un litige concernant de prétendus défauts de fabrication. Langue anglaise, droit français.
- Collaborateur au sein de l'équipe représentant un importateur d'équipements médicaux contre son fabricant dans un arbitrage concernant la rupture du contrat de distribution. Langue anglaise, droit français.
- Collaborateur au sein de l'équipe représentant un comptable dans un arbitrage contre un client concernant des honoraires dus pour une opération M&A. Langue anglaise, droit danois.
- Représentation d'une société de construction et d'ingénierie dans le cadre d'une médiation et d'un arbitrage contre une multinationale concernant six contrats de services. Langue anglaise, droit anglais.
- Collaborateur unique de l'équipe représentant un fabricant dans un arbitrage concernant un contrat de prestation de service. Langue anglaise, droit anglais.
- Représentation d'une banque gabonaise dans une réclamation pré-arbitrale contre un fonds d'investissement émirati dans un litige concernant un contrat de prêt. Langue française, droit gabonais.
- Collaborateur unique au sein de l'équipe représentant un consultant dans un arbitrage contre une société de construction et d'ingénierie. Langue anglaise, droit Suisse.
- Collaborateur principal de l'équipe représentant d'anciens associés d'une société dans trois procédures arbitrales parallèles. Langue anglaise, droits français, italien et belge.

Joint ventures et fusions-acquisitions

- Représentation d'un négociant mondial de matières premières dans un arbitrage relatif à l'échec d'une *joint venture* liée à un projet d'infrastructure. Langue anglaise, droit anglais.
- Collaborateur unique de l'équipe représentant une société multinationale dans un arbitrage concernant l'échec d'une joint-venture dans un marché règlementé. Langue anglaise, droit mexicain, *lex mercatoria* et équité.
- Collaborateur unique de l'équipe représentant un groupe international dans un arbitrage concernant l'échec d'une joint-venture dans le secteur pétrolier. Langue anglaise, droit égyptien.
- Collaborateur principal de l'équipe représentant les vendeurs dans un arbitrage concernant la mise en œuvre de déclarations et de garanties dans un *share purchase agreement*. Langue anglaise, droit italien.

Supply chains complexes

- Collaborateur principal de l'équipe représentant un fabricant d'automobile dans un arbitrage concernant la délocalisation de l'activité d'assemblage de véhicules. Langue anglaise, droit français.
- Collaborateur unique au sein de l'équipe représentant un fournisseur majeur de l'industrie aéronautique dans une série de réclamations contre ses clients et ses sous-traitants sur plusieurs programmes. Langues anglaise et française. Droits anglais et français.

Arbitrage d'investissement

- Collaborateur principal de l'équipe représentant un Etat de l'Afrique de l'Ouest dans un arbitrage d'investissement concernant une société de boissons. Langue française, CIRDI.
- Collaborateur principal de l'équipe représentant un Etat de l'Afrique de l'Ouest dans un arbitrage d'investissement concernant un parc immobilier. Langue française, CIRDI.
- Collaborateur au sein de l'équipe représentant un Etat de l'Afrique de l'Ouest dans un arbitrage concernant le secteur minier. Langue française, CCI.
- Collaborateur au sein de l'équipe représentant des investisseurs miniers dans des arbitrages contre un Etat d'Afrique de l'Ouest relatifs à des litiges fiscaux dans le cadre d'une concession minière. Langue anglaise, CIRDI.
- Collaborateur au sein de l'équipe représentant un Etat de l'Afrique de l'Ouest dans une procédure d'annulation d'une sentence CIRDI devant un Comité *ad hoc*. Langue française, CIRDI.

Construction

- Collaborateur au sein de l'équipe représentant un sous-traitant dans un arbitrage contre un constructeur dans la construction d'un aéroport. Langue anglaise, droit qatari.
- Collaborateur au sein de l'équipe représentant le maître d'ouvrage dans un arbitrage contre le constructeur dans la construction d'un terminal de regazéification. Langue française, droit français.